

Le journal Le Monde nous attaque

Chère lectrice, cher lecteur,

Le journal Le Monde nous attaque, via son site Internet. Ils nous accusent de « mensonges », « fausses informations », « propagande » au sujet de mon article sur les onze vaccins bientôt obligatoires.¹

Vous pouvez relire cet article en vous rendant sur la page suivante :

<https://petitions.leslignesbougent.org/11-vaccins-bientot-obligatoires/script/>

Cette attaque du Monde est incompréhensible. Elle est manifestement téléguidée.

Qui paie ce journaliste ? Comment la rédaction du journal a-t-elle laissé paraître article aussi farfelu ?

Mystère.

Article farfelu

Le journal Le Monde m'accuse de « jouer sur les peurs » lorsque j'ai écrit :

« Le 4 juillet 2017, le Premier Ministre Edouard Philippe a annoncé devant le Congrès réuni à Versailles qu'il allait rendre obligatoires 11 vaccins pour les nouveaux-nés, contre trois aujourd'hui.

En comptant les rappels, cela représente 25 à 40 doses sur des défenses naturelles immatures (avant l'âge de 18 mois, le système immunitaire du bébé n'est pas achevé). »

Le journaliste dénonce mes propos comme « mensongers » :

« Cette rhétorique vise à faire croire qu'il faudrait administrer des dizaines de piqûres à un enfant », explique Le Monde.

Pourtant, je n'ai jamais écrit ça nulle part.

« Ce discours occulte le fait qu'une même piqûre regroupe plusieurs vaccins ».

Je n'ai jamais dit le contraire. J'insiste constamment sur le danger des super-vaccins multivalents qui mélangent de nombreuses substances...

« Si l'on suit le calendrier officiel des vaccinations, deux de ces quatre injections doivent être administrés (sic) deux fois avant 18 mois, les deux autres trois fois. Soit, au total, dix piqûres entre la naissance et les 18 mois de l'enfant. Elles permettent d'administrer au total 31 doses de vaccins à ce dernier », continue le journaliste donneur de leçons.

Sous ces explications embrouillées, on comprend qu'il chiffre lui-même le nombre de doses à 31. En

quoi ai-je « menti », ou fait de la « propagande », en écrivant que « cela représente 25 à 40 doses » ?

Le journaliste sait-il compter ? D'où vient ce délire ??

Accusations infondées

Il m'accuse également de mentir lorsque j'ai écrit :

« Personne, à ce jour, n'a étudié les risques d'injecter autant de vaccins en si peu de temps. »

Son argument : la plupart des enfants sont actuellement déjà vaccinés à de nombreuses reprises.

Mais le fait que nos jeunes soient actuellement vaccinés à l'échelle industrielle n'implique pas que les risques soient connus.

Tout médecin sérieux le sait. Il n'existe pas de véritables études scientifiques fiables à ce sujet. Les données manquent. C'est précisément la raison pour laquelle il y a des débats, des procès, des accidents nombreux dont certains affirment qu'ils sont liés aux vaccins, et les autres non !

Il m'accuse encore de « mentir » encore lorsque j'écris que les parents auront le choix entre la vaccination et la prison.

Pourtant, l'article L3116-4 du code de la santé publique précise bel et bien que « le refus de se soumettre ou de soumettre ceux sur lesquels on exerce l'autorité parentale ou dont on assure la tutelle aux obligations de vaccination (...) sont punis de six mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende. »

L'argument du journaliste ? « Cette loi est très rarement appliquée. »

Mais pour qui « roule » ce journaliste ? Pourquoi tant de mauvaise foi ?? Qu'ont-ils contre moi pour chercher à m'attaquer de façon si absurde ?

Comique sinistre

Mais l'article sombre dans le comique le plus sinistre lorsqu'il se met à nier toute dangerosité des sels d'aluminium (à croire que le journaliste en mange au petit-déjeuner), qu'il explique que « le cadeau n'est pas si juteux pour l'industrie pharmaceutique » (on va pleurer !), que je mens (encore !) quand j'écris que le système immunitaire du bébé est immature à la naissance !

J'invite tous les lecteurs de Santé Nature Innovation à la plus grande prudence lorsqu'ils lisent des avis sur la santé dans le journal Le Monde (je ne me prononce pas sur les autres sujets).

Car il y a là des journalistes qui s'affranchissent de toute rigueur et professionnalisme. Personne ne les surveille, manifestement.

Bien sûr, on sait que les sites Internet des grands journaux manquent de moyens. Mais tout de

même, à ce niveau, ils deviennent dangereux.

JM Dupuis